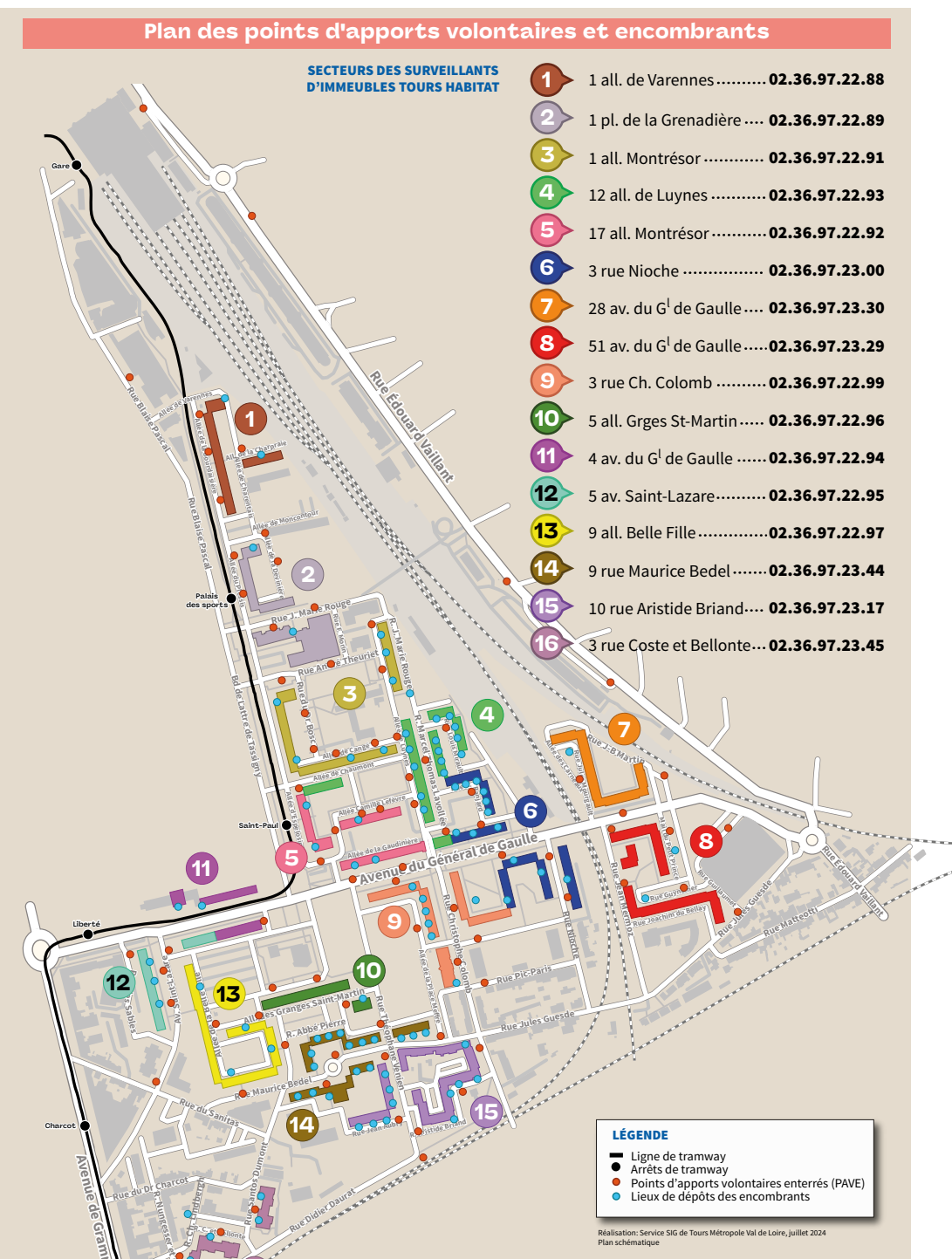




## Le compostage c'est pour quand ?

Un bio déchet c'est un déchet qui peut servir à faire du compost (épluchures de légumes, fleurs fanées, capsules de café...)  
Dans le quartier il y a deux composteurs : Vous pouvez contacter le centre social Pluriel(le)s (tel : 02 47 37 07 89) ou venir au Planitas, au jardin Theuriet, le mercredi à partir de 15h30 pour avoir des informations (tous les mercredis d'avril à septembre).  
Dans un futur proche, les bio déchets pourront aussi être déposés dans des bornes d'apport volontaire qui seront installées près des PAVE.

## Le retour de la Tri mobile dans le quartier

La Tri Mobile c'est un camion qui récupère ce qui peut être recyclé. À la demande de plusieurs habitants, la Tri Mobile revient dans le quartier une fois par mois, le jeudi après-midi sur le parvis du Palais des Sports.



Planning sur [tours.fr](https://tours.fr)



## Tableau de bord : qui fait quoi ?

Beaucoup d'acteurs participent à la propreté du quartier, chacun sur des espaces différents.

### TOURS HABITAT PARTICIPE À LA PROPRETE DU QUARTIER

Les surveillants d'immeubles et les agents de maintenance :

- Ramassage des papiers aux abords des immeubles, tous les jours
- Nettoyage extérieur des Points d'Apports Volontaires Enterrés (PAVE), tous les jours
- Ramassage et pliage des cartons, tous les jours
- Organisation de l'ouverture des locaux encombrants pour les habitants, sur demande

### La régie ouvrière :

- Organisation du vidage des locaux encombrants avec la direction Propreté Urbaine de la Métropole, une fois par mois (ou plus si besoin, quand les locaux sont pleins)
- Passage de la balayeuse 2 fois par semaine pour ramasser les feuilles

### Tours Habitat sollicite l'association Entraide et Solidarités :

- Ramassage des encombrants en soutien des équipes de Tours Habitat

### Tours Habitat sollicite le pôle nettoyage de Régie Plus :

- Ramassage des petits déchets, 2 fois par semaine au nord du quartier et 2 fois par semaine au sud du quartier

### Tours Habitat sollicite une entreprise de désinsectisation

- Gestion des encombrants infestés par les punaises de lits, à la demande

### Tours Habitat sollicite des entreprises de gestion des espaces verts :

- Gestion des espaces verts, de la tonte de l'herbe 1 fois par mois et taille des arbustes 1 fois par an

### TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

- Gestion des Points d'Apport Volontaires Enterrés
- Nettoyage des espaces publics (balayeuse)
- Gestion des corbeilles dans l'espace public
- Eco-ambassadeurs
- Entretien du jardin Meffre, du jardin Anne de Bretagne et de l'espace vert de la Rotonde

### VILLE DE TOURS

- Lutte contre les incivilités et les dépôts sauvages, sensibilisation, rappel à la réglementation, verbalisation
- Lutte contre les rats et les nuisibles

### Le saviez-vous ?

Rendez-vous sur [services.tours.fr](https://services.tours.fr) pour signaler des problèmes de propreté et incivilités, d'anomalies sur l'espace public de l'ensemble de la Ville. Vous y trouverez également des liens pour simplifier de nombreuses démarches administratives.

Service DCN, DMGAL, Ville de Tours - 09/2024



2024

# Mon quartier propre : Sanitas - Rotonde



[tours.fr](https://tours.fr)

VILLE DE  
**TOURS**

## édito

Ce livret a été élaboré pour les habitants du quartier Sanitas-Rotonde, par des habitants, des agents de la Ville et de la Métropole, de Tours Habitat, de Régie Plus et des élus.

Devant le constat des incivilités, mais aussi du fait qu'il n'est pas toujours facile de se repérer dans les différentes consignes, nous avons réalisé ce dépliant pour expliquer les bonnes pratiques. Pour un quartier plus agréable, soyons tous impliqués.

*Nadine, Wilfried, Martine, Marie-Jeanne, Nadia, Christine, Hakima, Serge, Albert, Pierre, Marie, et les services de la Ville, de la Métropole, de Tours Habitat et Régie Plus.*

**Emmanuel DENIS,**  
Maire de Tours

**Marie QUINTON,**  
Adjointe au maire déléguée au logement, à la politique de la ville et à la lutte contre l'exclusion

Maintenir un cadre de vie agréable nécessite une Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) : il s'agit de toutes les actions menées pour améliorer notre environnement et favoriser le vivre-ensemble. Cela comprend le tri et la collecte des déchets, l'entretien des espaces verts, la lutte contre les nuisances sonores, la sécurité publique, et bien plus encore. En d'autres termes, la GUSP, c'est l'ensemble des efforts déployés par les habitants, les autorités locales, les associations et les entreprises pour rendre notre quartier plus propre, plus sûr et plus agréable à vivre.

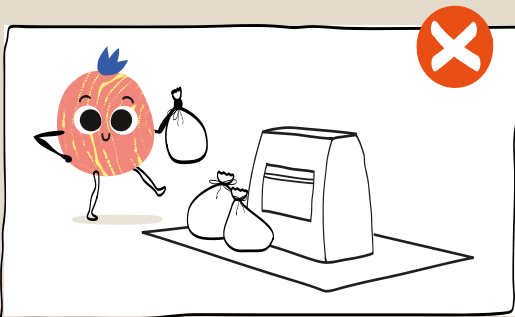
Bonne lecture, et surtout, n'oubliez pas : chaque geste compte et vous pouvez agir !

## Tous vigilants !

Beaucoup d'habitants de la ville passent au Sanitas mais n'y vivent pas. Pour faire du sport, aller au magasin ou en boîte de nuit. Certains d'entre eux ne respectent pas la propreté et abandonnent des déchets par terre (papiers de sandwiches, canettes etc.). Habitants, clients, commerçants... chacun doit être vigilant à la propreté.

Chaque habitant paie le ramassage des déchets jetés au sol, dans son loyer comme tous les habitants du quartier. Plus il y a de déchets par terre et de dégradations, plus les charges du loyer augmentent.

## Les Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE), comment ça marche ?

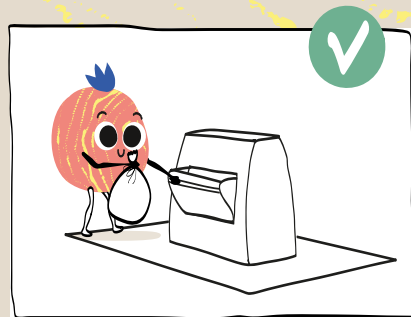


Quand le PAVE est plein à 70%  
= le camion passe automatiquement

⚠ Parfois un PAVE est bouché par un sac trop gros ou un grand carton => la taille maximum des sacs pour entrer dans un PAVE est de 80 litres. Préférez des sacs de maximum 50 litres et pensez au tri !

### Préparer ses ordures

- Les ordures ménagères : dans un sac plastique, étanche et fermé pour éviter odeurs et insectes.
- Les déchets du tri (papiers et emballages) : déposés en vrac et vides (sans sac, ni lavés).



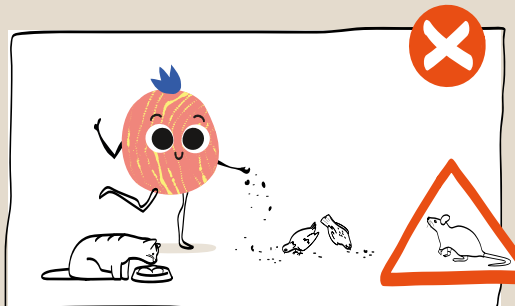
Si un PAVE est plein = déposer son sac dans un autre pas loin (voir plan)

En cas de dépôts de poubelles autour d'un PAVE : contactez votre surveillant d'immeuble dont le numéro est affiché dans votre hall d'immeuble.



L'Amende pour non-respect de la collecte (autour des PAVE) est de 35€.

## Nourrir les animaux, ce n'est pas une bonne idée !



Nourrissage = augmentation des rats et pigeons = problèmes de propreté, risques de maladies.

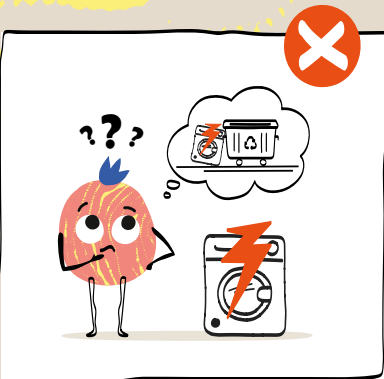
**Stop au nourrissage !**



Le nourrissage des animaux sauvages est interdit et peut coûter une amende de 450 €.

Si vous voyez des rats dans le quartier écrivez à [hygiene@ville-tours.fr](mailto:hygiene@ville-tours.fr) en indiquant le lieu et en précisant si ils sortaient des égouts ou d'espaces verts.

## Les encombrants, ça se passe comment ?

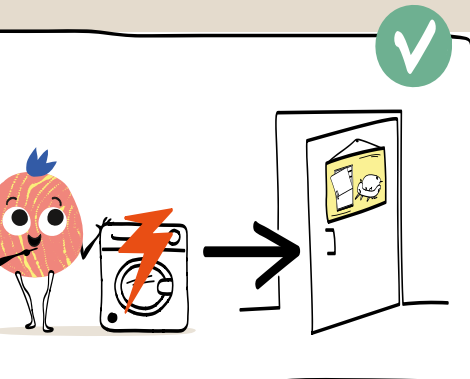


Encombrant = déchet trop gros pour une poubelle et qui ne peut pas entrer dans le coffre d'une voiture

### Le saviez-vous ?

En cas d'achat d'occasion, 2 possibilités :

- contacter la Métropole pour fixer un rendez-vous au **02 47 80 12 12**, et descendre l'encombrant la veille du rendez-vous, en bas de chez soi.
- contacter le surveillant d'immeuble pour aller déposer l'encombrant dans un local dédié.

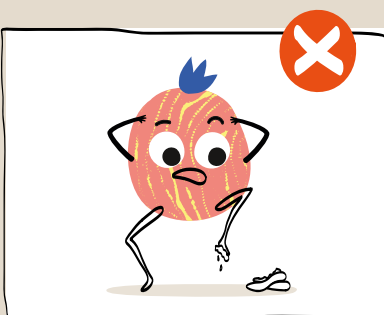


En cas d'achat neuf : le magasin reprend l'ancien (à laisser au magasin ou faire emmener par le livreur).



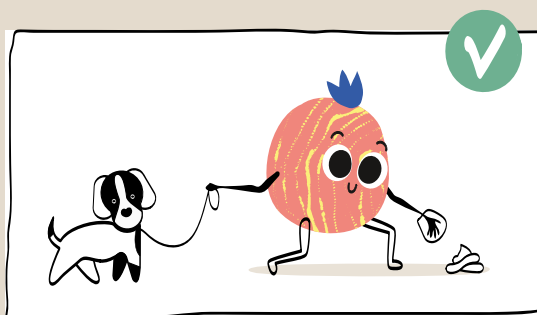
L'Amende pour le dépôt sauvage d'encombrants est de 135€.

## Déjections canines



Déjections laissées au sol = risque de chute, éclaboussures, contacts avec les enfants, graves maladies, pollution des sols

Toujours prévoir un sac à chaque sortie pour ramasser les crottes.



Déjections ramassées = problèmes évités pour tous (habitants et jardiniers)



L'Amende pour l'abandon de déjections canines est de 135€.

## Qui nettoie les jardins ?



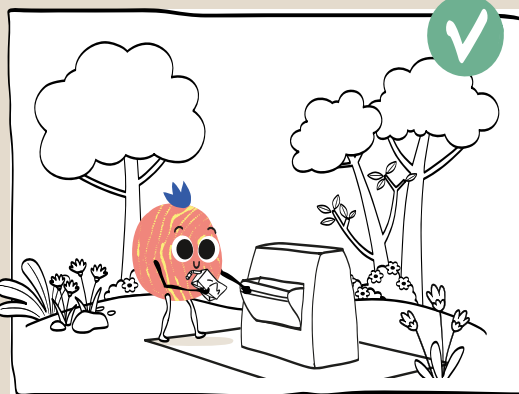
Déchets au sol = danger pour la nature : l'eau, la terre, les végétaux, les animaux

Tous les PAVE de la ville peuvent servir de poubelles à tous les habitants.

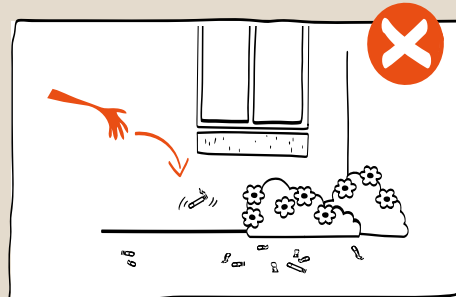


- **Jardins Meffre et Anne de Bretagne**, les jardiniers de Tours Métropole ont passé presque 15% de leur temps à ramasser les ordures au lieu de pouvoir s'occuper des plantes et des arbres. Si vous y voyez des déchets ou des encombrants : signalez-les sur [service.tours.fr](http://service.tours.fr)

- **Jardin Theuriet**, Tours Habitat, avec Régie Plus, se charge de l'entretien 2 fois par semaine. Il y a des corbeilles et des sacs poubelles dans tout le jardin. Si vous y voyez des déchets ou des encombrants : contactez votre surveillant d'immeuble.



## Trop de mégots !



1 mégot = plusieurs années avant de disparaître

1 mégot = 500 litres d'eau pollués

Ce qui va au caniveau finit dans l'eau de la Loire et du Cher



Jeté dans un cendrier = mégot recyclé



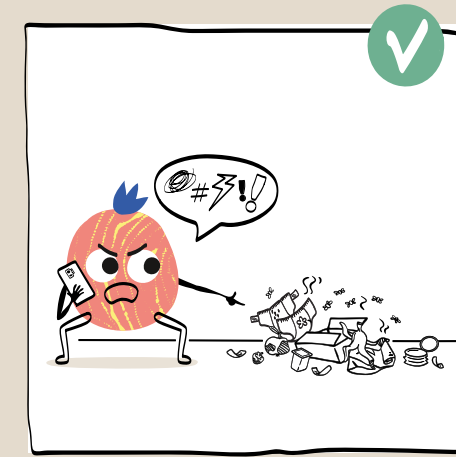
L'Amende pour les jets de papier, déchets (emballages, canettes, bouteilles) et mégots de cigarettes est de 135€.

## Jeter par la fenêtre, c'est interdit !



Appelez votre surveillant d'immeuble si des déchets sont jetés par les fenêtres de votre immeuble.

Si le problème est régulier, vous pouvez aussi contacter la Brigade Verte : [hygiene@ville-tours.fr](mailto:hygiene@ville-tours.fr)



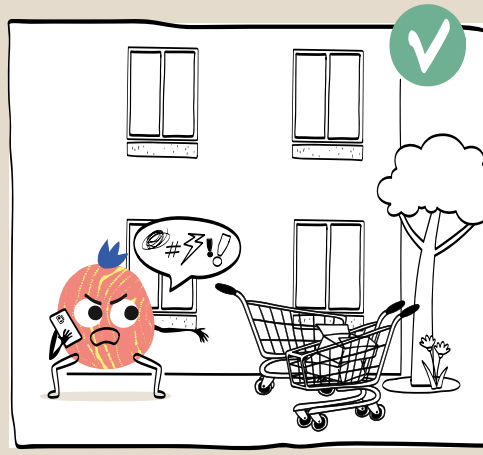
Le service de l'hygiène de la ville travaille avec Tours Habitat pour faire disparaître les rats.

Pour y arriver, il faut absolument arrêter de jeter ses déchets dans la nature ou de nourrir les animaux.

## J'ai des caddies dans mon quartier



Si vous trouvez un caddy, contactez le surveillant d'immeuble du secteur (voir carte).



Les caddies appartiennent aux magasins, il est interdit de les ramener chez soi.